

**Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « faubourg d'Esquerchin »
Jeudi 7 septembre 2023 - 18h30/20h30 – pavillon Roux**

Étaient présents :

- Mme Nora CHERKI, adjointe au Maire, en charge des quartiers « faubourg d'Esquerchin » et « faubourg de Béthune »,
- Mme Fatiha BOUCHENTOUF
- M. Laurent DANGLLOT
- M. Lucas DAUPHIN
- M. Christophe DOYEN
- Mme Sylvie FÉRON
- M. Baptiste FONTAINE
- M. Djamel HEMIMOU
- Mme Bernadette MENET

Collège associations :

- Mme Shérazade AOUIMER, centre social du faubourg d'Esquerchin
- Mme Christelle DANGLLOT, association La Brayelle

- Madame Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Étaient excusés :

- Mme Emilie AGATONGE
- M. David DAUPHIN
- M. Stéphane DUCATILLON
- Mme Nelly MERESSE, café La Brayelle

Mme CHERKI souhaite la bienvenue à chacun et chacune.

Mme CAPELLE informe qu'elle sera en congés à la fin du mois de septembre avant sa retraite officielle en 2024. Le service démocratie participative n'existera plus en tant que tel. La gestion des conseils de quartier sera assurée à compter du 2 octobre par un chargé de mission à la démocratie locale, M. Julien NONNON qui sera rattaché à la direction générale des services.

Les autres missions du service seront réparties comme suit :

- Dossiers relatifs à la politique de la ville, l'insertion, la médiation → direction de la cohésion sociale, à compter du 2 octobre 2023 ;
- Dossiers relatifs aux événements festifs (cirque, tournée d'été, fonds d'animation pour les quartiers, j'aime mon quartier) → direction de l'évènementiel et de la vie associative, à compter du 18 septembre 2023.

I – RETOUR SUR LES PRECEDENTES REUNIONS :

a) Réunion du conseil de quartier du 4 mai 2023 :

- Remise en fonctionnement de l'éclairage public : cela n'est pas prévu à ce jour. La variation de l'éclairage est fonction du type d'éclairages (leds, lampadaires reliés ou non à des horloges).

L'objectif à terme est de remplacer les lampadaires classiques par des lampadaires à leds. Un membre du conseil de quartier souhaite connaître le montant des économies d'énergie réalisées avec la diminution et/ou l'extinction de l'éclairage public.

- Stop rue des rosiers : le stop a été matérialisé.

- Cailloux place Brossolette : des cailloux vont, une fois de plus, être remis.

- Entretien de l'annexe du centre social à la Brayelle : En attendant la convention qui doit être signée entre le bailleur Norévie et le centre social, la ville a procédé au nettoyage du jardin, à la demande du directeur du centre social.

- Affaissement rue de la Brayelle : les trous en formation ont été rebouchés. Des membres du conseil de quartier restent néanmoins inquiets car cette rue ne semble pas avoir été étudiée pour accueillir autant de poids lourds.

- Passages piétons – rue Guynemer : la matérialisation a été faite.

b) Réunion FTU du 19 mai 2023 :

Suite au travail effectué par le groupe « environnement » qui s'est rendu sur la place Brossolette, un dossier a été réalisé. Il a été transmis au service jardins et cadre de vie pour en étudier la faisabilité et le coût.

Un membre du conseil de quartier regrette que M. le Maire n'ait pas pu se rendre sur place : les problèmes sécuritaires auraient pu lui être exposés en direct.

c) Réunion au parc de l'enfant Jésus le 27 juin 2023 :

Suite à cette rencontre, un dossier a été travaillé. Les membres du conseil de quartier souhaitent qu'il puisse être étudié par les services de la ville pour être déposé dans le dispositif Fonds de Travaux Urbains.

Les membres du conseil de quartier souhaitent que ce lieu puisse être aménagé avec un cheminement pour les promeneurs : création de marches, signalétique, plan, parcours santé,...

d) Attractivité résidentielle du 1^{er} juin 2023 :

Des membres du conseil de quartier souhaitent savoir quand se fera le retour sur cette étude de l'attractivité résidentielle à Douai.

Si les échanges ont été riches entre les membres du conseil de quartier et la psychologue urbaine venue les rencontrer, certains regrettent de ne pas avoir de retour sur leur production, ni sur le calendrier de l'étude elle-même. D'autres ont eu le sentiment que les côtés négatifs qu'ils ont évoqués n'étaient pas forcément entendus.

e) Opération citoyenne du 13 mai 2023 :

Mme CHERKI remercie les membres du conseil de quartier qui se sont investis dans cette matinée. Au total : 69 kgs de déchets ont été ramassés.

Des membres du conseil de quartier ont apprécié la venue de M. le Maire. Ils regrettent le peu de présences des autres élu.e.s.

D'autres membres d'autres conseils de quartier sont venus. Cette démarche a été appréciée.

Mme CHERKI regrette le peu de participants malgré le « démarchage » effectué auprès du centre social et des habitants. Le samedi n'était peut-être pas le « bon » jour pour ce genre de manifestation.

II – SUJETS A EVOQUER LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 DECEMBRE 2023 :

A la demande de Mme CHERKI, les membres listent leurs souhaits :

1) Comment mieux sécuriser la plaine de jeux de la rue d'Esquerchin ?

Les membres du conseil de quartier rappellent qu'au départ du projet, ils avaient proposé que celle-ci soit fermée.

Etant donné les nuisances pour le voisinage, des caméras peuvent-elles être envisagées ? la fermeture (par exemple au même horaires que le cimetière) est-elle possible ?

La date d'inauguration est-elle fixée ?

2) Implantation des poubelles :

Des membres du conseil de quartier sont prêts à travailler sur l'implantation des poubelles dans le secteur : faut-il en déplacer ? en supprimer ? en ajouter ?

3) Vitesse dans le quartier :

Les membres du conseil de quartier ont été interpellés notamment par des riverains de la rue de Cuincy.

4) Organisation d'un fête par le conseil de quartier :

Mme CAPELLE rappelle que le conseil de quartier n'a pas d'entité juridique, il ne peut pas organiser de fête à son compte mais rien n'empêche les membres de se joindre à une association qui porterait cet événement.

5) Insertion sociale et professionnelle :

Un membre du conseil de quartier souhaite avoir des données sur l'insertion dans le quartier suivant les différents dispositifs existants.

6) Insécurité dans le quartier :

Ce point fait principalement référence à la maison d'arrêt et aux nuisances subies par les riverains.

Est-il envisagé d'avoir des caméras à proximité de la maison d'arrêt ? de renforcer les passages de la police nationale et/ou de la police municipale ?

III – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

1) Rue Guynemer :

A proximité du rond-point, des barrières posées sur le trottoir empêchent la circulation des piétons les obligeant à aller sur la chaussée.

2) Dépôts sauvages :

Des points noirs existent dans le quartier : la rue St Exupéry, la rue Bastié et la place Brossolette.

3) Bilan « Fres'querchin » :

Mme CHERKI annonce que le bilan de cette action co-financée par Douaisis-agglo et la ville est prévu le mercredi 13 septembre 2023, à 17h au centre social.

4) Accueil des nouveaux inscrits sur les listes électorales :

La cérémonie est prévue le samedi 23 septembre, à 11h, en mairie. Mme CAPELLE invite les membres du conseil de quartier à répondre au service événementiel pour signaler leur présence ou non et leur conseille de venir avec leur badge.

5) Rue Bréguet :

Une végétation débordante gêne la visibilité.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme CHERKI remercie l'ensemble des participants. La rencontre se termine à 20h30.